

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal Du 23 Mai 2012

Présents : G.BLEINC ; M.HENRY ; P.AUGUSTIN ; P. CODOL ; J-M FICHBEN ; S.GUIGONNET ;
M.IPLIKDJIAN ; N.NAVARRO ; M.MINIER-ROUX ; L.CHAMOIN ; G.CARCELER

Excusés : P.PECQUEUX ; M.MUSCARNERA

Absents : V.PAREGNO ; S.CAROTTI

1 / Ouverture d'une ligne de crédit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour faire face aux besoins de trésorerie futurs de la commune dus notamment aux délais de versement de subventions, il est nécessaire de contracter une ouverture de crédit auprès du Crédit Agricole d'un montant maximum de 150 000,00 €.

1 / Indemnité du Percepteur

Monsieur le Maire propose de demander du Receveur municipal Madame Fabienne DEVAUX pour assurer des prestations de conseil et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant des 45,73 €.

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 24 Mai 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, le 24 Mai 2012

Le Maire